FOLIE (S)

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres a constaté d'incroyables paradoxes, entre les lois, les espérances… et la réalité.

Chartres et son Agglomération, ne font aucun cas du devenir des générations futures et du bien-être de la population, seul compte… le profit !

- L'artificialisation est définie dans l'a**rticle 192** de la **loi Climat et résilience** comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».
- **https://www.vie-publique.fr/loi/288650-loi-20-juillet-**

2023-accompagnement-elus-contre-artificialisation-sols

Les méga-constructions (ghettos) se multiplient, MédiaChartres visite un panel, en photos :

HABITER OU INVESTIR AU CŒUR
DE L'ÉCO-QUARTIER VAL LUISANT
VAL LUISANT
0 800 950 750

CONSTRUCTION DE BÂTIMENT
POUR LOCAUX ACTIVITÉ ARTISANALE
À LOUER
BÂTIMENT
8200 M² DIVISIBLE
11 Lots de 480 M² à 1200 M²
DESTINÉS À LA VENTE DE
MARCHANDISES POUR PROFESSIONNELS
SHOWROOM OU EXPO

https://www.facebook.com/watch/?v=456575210663516

https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=artificialisation+des+sols+lois&mid=AF5EC4666769753F0B57AF5EC4666769753F0B57&FORM=VIRE

À **Barjouville** (Agglomération de Chartres), dernière l'**hypermarché Leclerc**, un bâtiment de **8200 M²** est en train de sortir de terre, le promoteur possède déjà de nombreux autres bâtiments de même type sur toute l'agglomération.

Ce qui tant à prouver que les lois, où les bonnes résolutions, ne changerons rien à l'appétit gargantuesque et vorace des promoteurs privés ou institutionnels.

Le Monde fait la course aux profits, mais la planète risque de ne pas apprécier et (tôt ou tard) de se venger.

Média Chartres reste dubitatif, devant autant d'inconscience, de mépris et de cupidité.

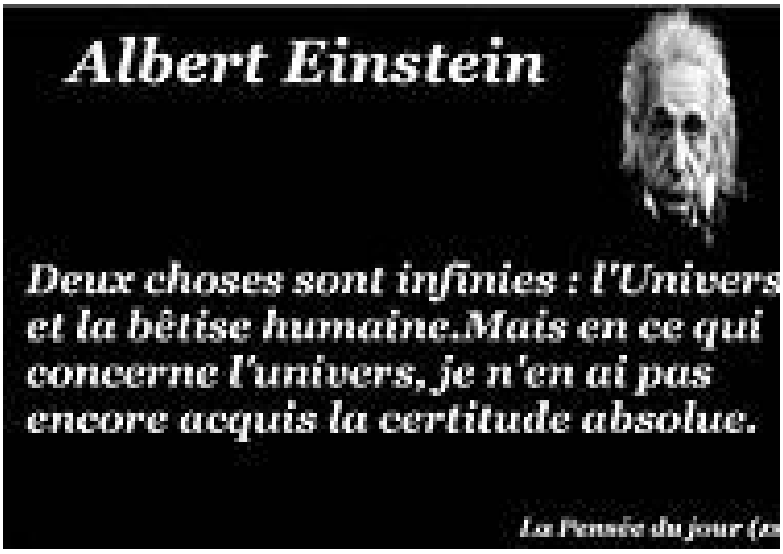

Sandra Michelle

H.P.I …

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

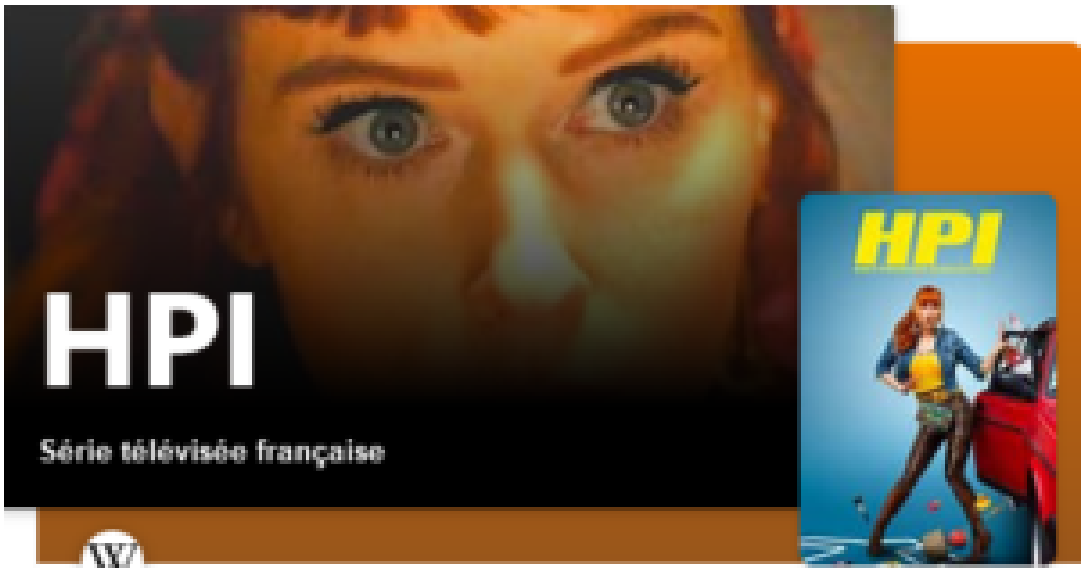

Pour **MédiaChartres** et les inconditionnels des feuilletons télévisés, le sigle **H.P.I** se traduit, d'ordinaire, par **H**aut **P**otentiel **I**ntellectuel. Dans certaines situations, bien précises, cela peut également avoir une tout autre signification, à l'exemple de ce qui se passe régulièrement au cours des interventions verbales du **maire de la ville de Chartres, et président de l'agglomération** (…)

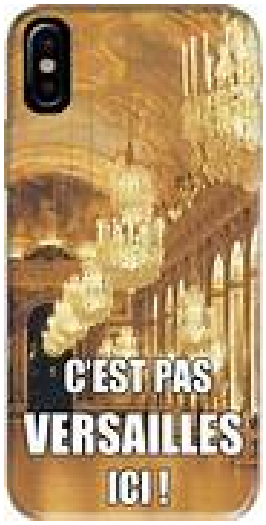

H.P.I peut alors signifier (légitimement) **H**aut **P**otentiel **I**ronique, car ce dernier, ne peut visiblement pas contrôler ses pulsions, il ne résiste **JAMAIS** au besoin de traiter et ridiculiser, les personnes qui ne font pas partie de sa « **cour**« , de les humilier, fleuretant souvent avec la diffamation : **La diffamation est une atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ou d'un corps par des propos ou des écrits**[1234]. **Elle est punie par la loi du 29 juillet 1881 et par le code pénal**[14]. **s sanctions sont Leplus sévères si la diffamation est publique, vise des autorités publiques ou a un caractère raciste ou discriminatoire**[2]. **La personne diffamée peut porter plainte et demander réparation**[2]

Que ce soit lors d'un conseil municipal/d'agglomération, où durant les réunions de Quartiers, l'homme ne peut s'empêcher de décocher des flèches acerbes, en directions des contradicteurs (de plus en plus nombreux) ! Donnant ainsi à chacun-e, la possibilité d'apprécier sa vision (toute particulière et personnelle) de la **Démocratie**.

Dernier conseil municipal ou le carquois du maire était, une fois encore, bien remplie !

À voir en replay :

https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/

Il serait peut-être, plus que temps (+ de 20 ans), de prendre des cours d'élocution Public, d'élégance et de self contrôle, comme sont censées l'imposer les diverses et nombreuses fonctions, du « **personnage**« , dont la réputation n'est plus à faire, et cela, bien au-delà des frontières du Département d'Eure-et-Loir.

Rien ne peut excuser, ***l'arrogance et le mépris***, surtout de façon chronique et même… maladive. **MédiaChartres** s'interroge sur ce type de comportement, qui rappelle beaucoup le profilage de Monsieur **Trump,** aux États-Unis, et pour de **très nombreuses raisons…**

Si dans un cauchemar, où dans un mauvais film, de série (**Z**), il avait été élu **président de la République**, se serait-il adressé à la nation, de la même manière ?

REVUE POLITIQUE
ET PARLEMENTAIRE

https://www.revuepolitique.fr/jean-pierre-gorges-le-prochain-president-cest-moi/

Décidément, le respect et la politique sont difficilement compatibles, voire irréconciliables, et ce n'est certainement

pas **l'actualité du moment, qui prouvera le contraire.**

Les vœux de MédiaChartres:

– Espérons juste, une prise de conscience, dans un avenir proche, afin d'éviter définitivement d'avoir à subir ce « genre » de comportement et de pitoyable spectacle, totalement *inadmissible.*

Alice Cellier

PROBLÈMES…

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres essaie de s'imaginer, un monde « **santé** » où tout ne partirait pas à vau-l'eau !

Les exemples se multiplient un peu partout, la ville de **Chartres** n'échappe aux marasmes et déficiences en chaînes, qui touchent les professionnels de soins.

Il faut parfois attendre des heures (et plus), pour une prise en charge, et ce, quelle que soit la raison (cela concerne également, les services d'urgences).

Comment le service de santé Français, a-t-il fait pour en arriver à ce niveau ?

Faut-il entrevoir, des gestions type « **entreprise** » ou la rentabilité prime sur tout le reste ? Des hôpitaux dirigés par des comptables qui n'ont aucune notion du travail hospitalier,

les résultats financiers étant leurs ultimes préoccupations ?

Les tarifs de soins, et d’hospitalisation n’ont de cesse d’augmenter, dans un même temps, les remboursements diminuent et les tarifs des mutuelles s’enflamment.

Le personnel hospitalier est à bout de souffle et l’explosion est quotidienne, **MédiaChartres** a recueilli des exemples (**x 3**), chez ses confrères, ils sont éloquents et révélateurs, de la crise majeure actuelle :

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/temoignage-au-c-ur-des-urgences-saturees-florence-raconte-comment-elle-s-est-battue-pour-parler-une-minute-a-son-pere-2993885.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=centre-val-de-loire&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240627&at_recipient_id=459386-1693003810-0263f21b

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre/chateauroux/urgences-de-chateauroux-le-delai-d-attente-passe-de-40h-a-10h-2969630.html

https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/urgences-de-chateauroux-deux-mois-apres-le-courrier-du-maire-encore-entre-9-et-10-heures-d-attente-admet-la-direction-1989853

Personnel réduit au maximum avec des nombres d’heures

travaillées dans des conditions inhumaines, faisant prendre ainsi, de réels risques aux patients, impensable et inimaginable dans un pays qui se revendique à la pointe du progrès et des nouvelles technologies (**qui trouvent les milliards nécessaires, au développement) ?**

Allons-nous vers un système de dérives et de soins à l'américaine, privés, sous tutelle des fonds de pensions, des investisseurs et du billet vert ?

MèdiaChartres s'associe au désarroi de l'ensemble du personnel de soins, et espère une rapide sortie de crise, une prise de conscience des politiques, des apports de moyens et des solutions immédiates !

Sylvie Muller

CONDESCENDANCE !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres rappel, n'être tributaire de qui où de quoi que ce soit, et être totalement **APOLITIQUE,** l'indépendance est sa seule ligne de conduite. Le travail de tout bon journaliste est, de rapporter des faits (après vérifications), sans chercher à les minimiser/relativiser ou pire… les enjoliver, pour plaire à : **Pierre, Paul, Jacques, *Guillaume, Jean-Pierre, Rémi,* et d'autres** (…)

En période de crise, le premier budget mis à la diète, est souvent « **la publicité**« , ce qui explique (peut-être ?), la condescendance de certains médias locaux, (presse/radio), à l'égard de l'establishment, gros annonceurs potentiels.

Quoi qu'il en soit et qu'il en coûte, l'information doit toujours être, le reflet miroir de la vérité (et rien que la vérité).

En pleine période de campagnes législatives, les recettes politiciennes d'arrières cuisines se dessinent (alliances, désistements, coup bas, etc).

Exemples, le quotidien local relate qu'un candidat serait « pestiféré » pour avoir un casier judiciaire chargé ! **Mais oublie (?)** dans sa précipitation de plaire, qu'un autre candidat, est dans la même (**où pire**) situation, **selon ses propres publications, mais pas un mot sur les sujets qui fâchent** !

https://www.lechorepublicain.fr/nogent-le-rotrou-28400/actualites/legislatives-le-directeur-de-campagne-de-marine-le-pen-christophe-bay-et-regine-flaunet-rn-se-presentent-sur-la-3e-circonscription-luce-nogent-le-rotrou_14520990/

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/remi-martial-maire-de-leves-condamne-pour-harcelement-moral-a-six-mois-de-prison-avec-sursis-et-six-mois-d-ineligibilite-avec-sursis_14165569/

Et…

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/eure-et-loir-le-maire-de-leves-condamne-pour-harcelement-moral-2588492.html

Manipulation en mouvement.

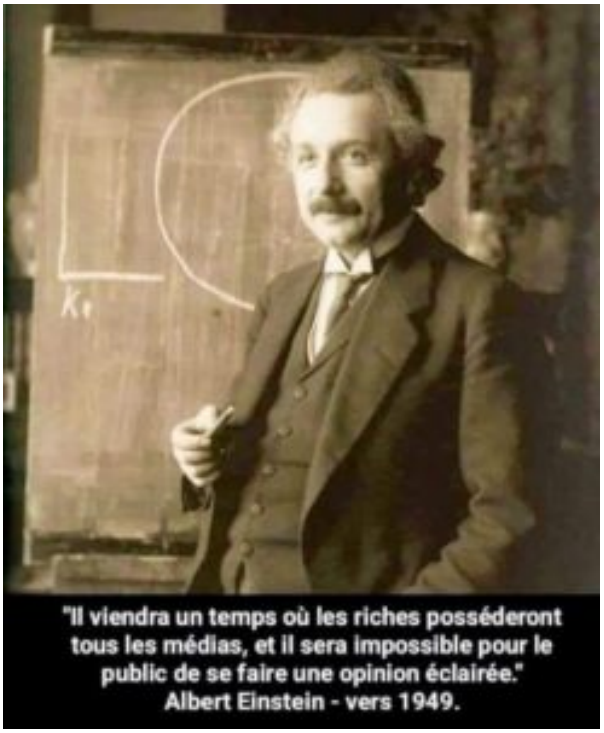

MédiaChartres relève, que nul candidat es, n’a besoin de fournir un **extrait de casier judiciaire,** une exception dû au **Conseil constitutionnel**, qui a des éminents membres, concernés directement (CQFD).

Une bien « **étrange exception**« , qui renverrait dans leurs foyers, un certain nombre d’Élus, si elle était abrogée, **dans un souci de justice, d’égalité, et de probité.**

https://actu.fr/politique/elections-legislatives/legislatives-2024-pourquoi-les-deputes-n-ont-pas-besoin-d-avoir-un-casier-judiciaire-vierge-pour-etre-elus_61200646.html

https://www.senat.fr/leg/ppl22-912.html

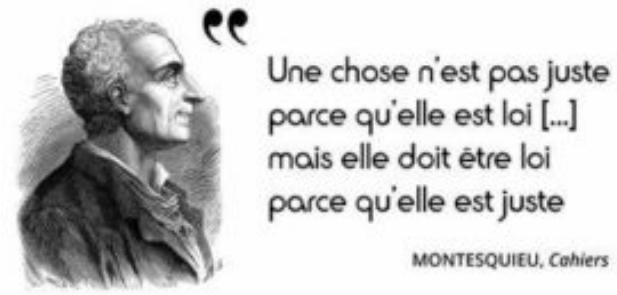

Bons nombres de Médias, sont détenus par les grandes fortunes Françaises !

Plus que quelques jours, avant les résultats, chacun peut avoir sa propre opinion et voter en son âme et conscience, et nul besoin de la propagande intensive et inclusive des Médias ou des candidats pour cela, comme en justice, **seule l'intime conviction doit suffire à faire son choix.**

Pour, MédiaChartres, une seule chose est sûr, c'est le…

Petite histoire (vraie ?) :

Un avocat, père de 8 enfants, se voyait toujours refuser la location d'un logement parce qu'il avait 8 enfants.

Un jour, il dit à sa femme de faire une promenade au cimetière avec 7 enfants et lui, de son côté, partit avec le 8e pour tenter de louer un logement.

Quand le propriétaire lui demanda s'il avait d'autres enfants, l'avocat (qui ne doit jamais mentir) répondit : « Sept autres. Ils sont au cimetière avec leur mère. »

L'avocat obtint son logement. Il dit alors à son fils : « Tu vois, il ne sert à rien de mentir, il s'agit simplement d'utiliser les bons mots ».

Son fils devint... politicien.

Sans oublier, pour finir, cette citation, qui doit tous nous donner à méditer.

Sir George Bernard Shaw,
prix Nobel de littérature en 1925, a prononcé la petite phrase suivante:

"Les hommes politiques et les couches doivent être changés souvent... et pour les mêmes raisons."

Martine Leroy

« PRIVÉ » !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Dans sa dernière réunion avec les résidents du quartier de **Rechèvre**, le maire de **Chartres** a essayé de convaincre, qu'il était du côté des « **honorables**« , en affirmant que – l'intérêt général, n'était pas la « **somme** » des intérêts particuliers – (Cit). Et pourtant, les archives de **MédiaChartres** sont remplies d'exemples contraires.

Pour info, la prochaine explication de texte, sur le thème « **tentative de justification, des projets pour la ville**« , aura lieu le **mercredi 26 juin à 20h00,au salon Marceau de la mairie** (sauf imprévu).

Des réunions de quartiers, vécues comme de véritables croisades électorales, *l'animateur*, gardant toujours le « **meilleurs** » pour la fin. En l'occurrence, le rappel du changement de destination de « **l'hôtel-Dieu** » (ex-hôpital Chartrain), devenu un **Ehpad**, qui a vocation, à rapidement disparaître, aux « **profits** » de projets bien arrêtés depuis longtemps, et surtout… bien plus rentables (mais pour qui au juste ?).

Rappelons que le maire, aime particulièrement les Ehpad-s (surtout privés), souvenons-nous de l'inauguration de la **résidence Montana :**

Dans l’édition du *magazine* (cher et même très cher… aux, et pour les contribuables) **Votre Ville #242**

14 pages (seulement), pour expliquer les « **bienfaits** » des parkings souterrains (**Q-Park**), qui font le bonheur des habitants (?), mais surtout, celui des commerçants qui ferment, les uns après les autres (CQFD)

MédiaChartres a également relevé, que les oppositions disposaient d'une demi-page, dans « **Votre Ville**« , alors que le maire s'octroyait, sans complexes) une page complète (**pages 90/91 et 92**), encore un magnifique esprit de justice et de démocratie.

Quelques exemples récents de commerces fermés à Chartres, juste pour la rue de la Pie :

Ma ferme en ville/chocolats De Neuville/ et la dernière poissonnerie de la ville,

©

Décidément, certaines choses sont immuables et ne changeront jamais, à contrario… des Élus-es

MédiaChartres veille avec attention, n'oubliez pas d'aller voter et de profiter de la fête de la musique.

Serge Maloude

Fêlé (S)

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

La planète est bien rentrée dans un cycle de réchauffement naturel, même si les effets de l'humain, contribuent à accélérer le processus.

À VOIR, l'enquête de notre confrère **Actu.fr** : **https://actu.fr/planete/climat/maisons-fissurees-plus-de-16-millions-d-habitations-a-risque-si-on-ne-change-rien_61096298.html**

MédiaChartres fait le point, sur les répercussions directes du réchauffement climatique auprès de la population. Pour une grande frange, le premier signe visible s'affiche sous forme de fissures (plus ou moins importantes) sur les habitations. Cela pourrait être considéré comme un « **état de catastrophe**

naturelle« , mais les choses ne sont pas aussi simples. Car les assureurs (premiers concernés) s’opposent à ce qui est pourtant la réalité, et pour cause (…)

Pour comprendre le « système » :

La loi n° 2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles a renforcé le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en améliorant la transparence de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en favorisant une meilleure et plus rapide indemnisation des sinistrés particuliers et professionnels et en renforçant les efforts de prévention face à ces phénomènes[1]. La loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles a pour objectif d'indemniser les victimes de catastrophes naturelles[2]. Pour être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique[3].

https://www.vie-publique.fr/loi/278335-loi-28-decembre-2021-reforme-indemnisation-catastrophe-naturelle-catnat

Les changements brutaux de température, font que les sols (**surtout argileux**), sont en perpétuels mouvements, ce que supportent très mal les constructions et autres bâtisses, qu'elles soient récentes ou pas.

Exemples (vidéos) :

https://www.youtube.com/watch?v=xnhBd1EP5dQ&ab_channel=France3HautsdeFrance

https://www.youtube.com/watch?v=F1-CyR4P2a8&ab_channel=France3PaysdelaLoire

Un projet de loi vient récemment de s'échouer, dans l'hémicycle du **Sénat** !

https://www.publicsenat.fr/actualites/environnement/maisons-fissurees-en-commission-le-senat-rejette-la-proposition-de-loi-de-sandrine-rousseau

L'**Eure-et-Loir** n'échappe pas au phénomène, et certains (petits malins) en profitent pour tirer avantage(s) de la situation. Les vieilles maisons à ossatures bois, sont particulièrement exposées, et pour les « **spécialistes** » (commandités), les placements en loi (lien- « **ORI**«) prolifèrent, au détriment des propriétaires.

Les exemples « **d'arrêté de péril, où de mise en sécurité** » par les mairies, **dates parfois de plusieurs années**, empêchant la libre circulation, et créant des nuisances persistantes pour les passants, les riverains, et les commerçants !

À Chartres, les rues : Muret, St-Pierre, de la porte Morard, de la Volaille, Marceau, de la porte Guillaume, des Changes, du bois Merrain, des Écuyers, du soleil d'Or, de l'étroit degré, etc…

25/05/2024

La Fournée
LA FOURNEE
DAUVILLER

S’appuyant sur les **articles L.313-4-4/ R.313-23 à R.313-29 du code l’urbanisme**, il est facile d’augmenter son patrimoine immobilier, sans se ruiner.

Martine Leroy

INCONSCIENCE . . .

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Dans l'esprit collectif, le béton était résistant à tout et pour toujours, il pouvait, à jamais se jouer du temps qui passe.

MédiaChartres à de très bonnes raisons de penser, que celui qui devait être « ***indestructible*** » était en réalité, un terrible héritage pour les générations à venir.

De plus en plus d'exemples dans le monde, prouvent que des catastrophes se produisent (et se produiront) à tous moments, le responsable n'est autre, que . . . **le béton !** (généralement accompagné, d'une bonne dose de cupidité).

Les fouilles, l'extraction des roches et le concassage en gravillon, la fabrication du ciment et des

ferrailles, la consommation de l'eau, le transport, ont un bilan carbone cumulé incommensurable et le recyclage ne l'est pas moins. **Le béton traditionnel serait responsable de 7 % des émissions** de gaz à effet de serre mondiales. Face ce bilan carbone catastrophique, les industriels proposent des bétons dits verts. Qu'en est-il ? Avec **6 milliards de mètres cubes coulés tous les ans dont *50 millions en France***, **le béton est le matériau le plus consommé par l'homme après… l'eau.** Matériau phare de l'architecture moderne, dévoyé après-guerre par l'industrialisation de la construction, ***si elle était un pays, l'industrie cimentière serait en quatrième, voire en troisième position, du classement des pays les plus émetteurs de GES*, publie sur son site Elioth, filiale du bureau d'études EGIS. Le coût environnemental du sable, ressource rare et extraite illégalement dans certains pays comme l'Inde ou le Maroc, est encore un autre sujet…**

Une nouvelle réglementation environnementale :

L'urgence climatique impose une réponse globale du secteur du bâtiment. **La stratégie nationale bas-carbone vise la neutralité d'ici à 2050**. Et la future réglementation environnementale (**RE2020**) **était exigée dès 2022,** le calcul de l'empreinte carbone des bâtiments neufs sur l'ensemble de leur durée de vie (**analyse en cycle de vie, ACV**) avec des seuils à ne pas dépasser (…)

Loi « ALUR« : https://www.ecologie.gouv.fr/loi-lacces-au-logement-et-urbanisme-renove-loi-alur

À force de se concentrer sur le seul indicateur des émissions de ***CO_2****, nous en oublions les autres aspects que sont l'épuisement des ressources, sable, eau et les nombreux*

*impacts sur la biodiversité en général**il est évident qu'il faut se poser des questions sur le recours massif au béton et faire en sorte de s'en passer quand on le peut***

La durée de vie du béton dépend de plusieurs facteurs, tels que la qualité du béton utilisé, les conditions de mise en œuvre, les conditions climatiques et d'exposition aux intempéries, ainsi que l'entretien régulier et les réparations effectuées. En général, on peut estimer que la durée de vie des bétons régis par l'EN 206/CN est de 50 ans et de 100 ans pour les ouvrages d'arts. En « théorie », le béton est particulièrement résistant aux agressions et aux sollicitations externes comme les intempéries, le gel, la corrosion et la pollution, mais ce n'est pas une règle absolue !

De nombreuses structures en béton remontant seulement au siècle dernier – ponts, autoroutes, immeubles, balcons – s'effritent et beaucoup d'autres, construites depuis 2001, seront obsolètes avant la fin du XXIe siècle !

Pour souvenirs :

– Barrage de **Malpasset/ Fréjus** (il y a 60 ans) : **https://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage_de_Malpasset**

- **https://www.20minutes.fr/justice/4093925-20240531-balcon-effondre-angers-architecte-conducteur-travaux-pourvoient-cassation**

À voir, absolument :

–
https://www.chrysalide-productions.com/documentaires/envers-du-beton/

(Extrait de l'émission diffusée sur **France TV 5**, que le puissant lobbying du **BTP**, a fait mettre en stand-by)

ICI :
https://www.france.tv/documentaires/science-sante/2928589-l-envers-du-beton.html

Et pourtant, MédiaChartres constate, que malgré les énormes risques, « *certains* » signent et persistent ?

https://actu.fr/centre-val-de-loire/epernon_28140/le-cerib-d-epernon-va-pouvoir-former-de-futurs-ambassadeurs-en-beton_61150201.html

Noël Lechable

TRAFICS !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

La saison des récompenses bat son plein, et **MédiaChartres,** comme chaque année, ne déroge pas à la règle.

Pour 2024, *la ville de Chartres* remporte (haut la main), le pouce d'Or !

Explications :

Pour le nombre impressionnant d'embouteillages, suite à la décision de supprimer les feux de signalisation, du paysage local

D’énormes « **bouchons** » sont désormais le quotidien des automobilistes, du centre « **rue du Général Koenig**« , en heures de pointes, compter au minimum, de **15 à 30 minutes** pour traverser le point chaud, de la **place des Épars**. Idem pour aller de la **place Drouaise** au centre, en empruntant le **Blv Charles Péguy**, puis la **rue de la Couronne** et **Georges Fessard**, il faudra vous armer de patience, car **20 à 30 minutes** vous seront nécessaires (des temps relevés, aux heures de pointes). La refonte totale de la **place Morard/Courtille**, fait aussi son « petit » effet ! (**sans parler du Blv Chasles**).

Un panel d’illustrations photos.

©

Pour entrer en ville, en venant du **Sud**, le temps d’attente varie (…) et semble parfois interminable, entre les arrivants du **Coudray**, les sortants du parking de l’**Intermarché** et les descendants de la **Croix Bonnard** (entre les parents qui vont chercher les enfants à l’école, les entreprises qui débauchent en même temps, l’hôpital, ect) il est très difficile de

traverser/d’entrer en ville, où d’essayer de rentrer chez soi (CQFD).

Exemple : (bouchon, à partir de la mairie du Coudray).

Les travaux du BHNS vont durer 15 mois, place Morard, à Chartres – Chartres (28000)

Et ce n’est qu’un début !

Les Parisiens connaissent bien le grand magasin du quartier du Marais, nommé le : **BHV**, **Chartres** possède aussi son « **Bazar de (à) l'Hôtel de Ville** » il est très virulent, partout et tous les jours.

Pour ces raisons et… bien d'autres, il est officiellement décerné à l'unanimité, par MédiaChartres à *la ville de Chartres,* le pouce d'Or 2024.

Alice Cellier

PRIORITÉS !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres a constaté que **la Ville de Chartres** (Eure-et-Loir) continue son inexorable métamorphose, **version décadence !**

Les **Élus/Élues** sont figés sur la restructuration du type « **tout béton**« , pour de nombreux quartiers immédiats et du centre. Un bouleversement total qui « **affole** » de plus en plus la population. Sur la bonne trentaine de gros chantiers en cours (voir plus), tous ont un passage obligé, par les mêmes sociétés de **BTP** ?

La controverse est facile ; « il n'existe en Eure-et-Loir, aucune autre société, capable de réaliser ce type de travaux », **FAUX**, affirment les dirigeants des entreprises interrogés récemment par **MédiaChartres,** ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Dans les strates des priorités des **Élus/Élues**, la restauration où simplement l'entretien de certains monuments historiques, ne figurent pas ?

MédiaChartres a effectué un état des lieux, sur l'un des fleurons des hauts lieux historiques du centre, totalement

laissé à l’abandon ? Des projets concernant l’emplacement, seraient-ils déjà dans les tiroirs, la question se pose.

En attendant, les « **gestionnaires** » d’ordinaire, si pointilleux à la moindre fissure, et à l’affût d’une possible loi, « **ORI**« , comme annoncé dans le quotidien local du samedi 18/05 page 24 -annonces légales-, ne semblent pas pressés et regardent ailleurs, là où l’herbe est plus verte (…) et surtout… **plus rentable**, il n’y a donc *pas de miracle* pour l’**église Saint-Aignan**, qui ne devrait plus (selon toutes vraisemblances) tarder à s’écrouler, sur elle-même.

Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Aignan_de_Chartres

Un drame, car l’édifice est admirable, autant pour son architecture que pour les superbes fresques intérieures (malheureusement en triste état, pour certaines), un orgue et une chaire, magnifiques œuvres d’art, viennent harmonieusement compléter l’ensemble.

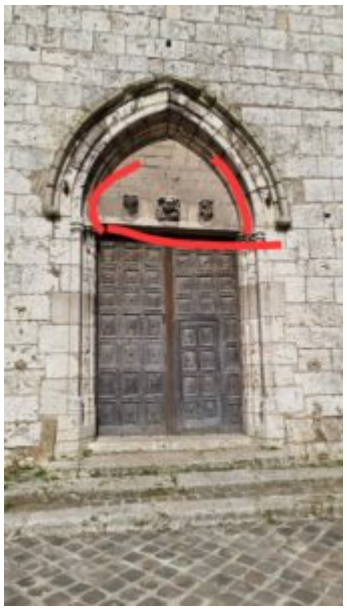

– Les statues qui ornaient les belles portes, ont disparu !

Le **tertre Saint-Aignan** est devenu le squat des tagueurs/graffeurs et… des détritus, **n'étant pourtant, qu'à 150 mètres du QG de la police Municipale et du** « **CSU** » (centre de surveillance urbain).

MédiaChartres à saisie en reportage les dégâts, et a fixé un © florilège éloquent de photos (extrait).

Église Saint-Aignan
ATTENTION
PASSAGE INTERDIT
Risques de chute de pierres
AUCUNE SURCHARGE N'EST
ADMISE AU NIVEAU DU
DEAMBULATOIRE
NE PAS ENTREPOSER DE MATERIEL
NE PAS DEPLACER LES BARRIERES

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

unesco

Convention du patrimoine mondial

Chartres Tourisme

Office de Tourisme
de Chartres Métropole

Et pourtant, le maire, déclarait récemment aux nouveaux résidents,

à propos du patrimoine, et de l'avenir promoteurs . . . , prometteur (lapsus linguae),

et pour le « *partage*« , par sûr que cela concerne vraiment… TOUT ?

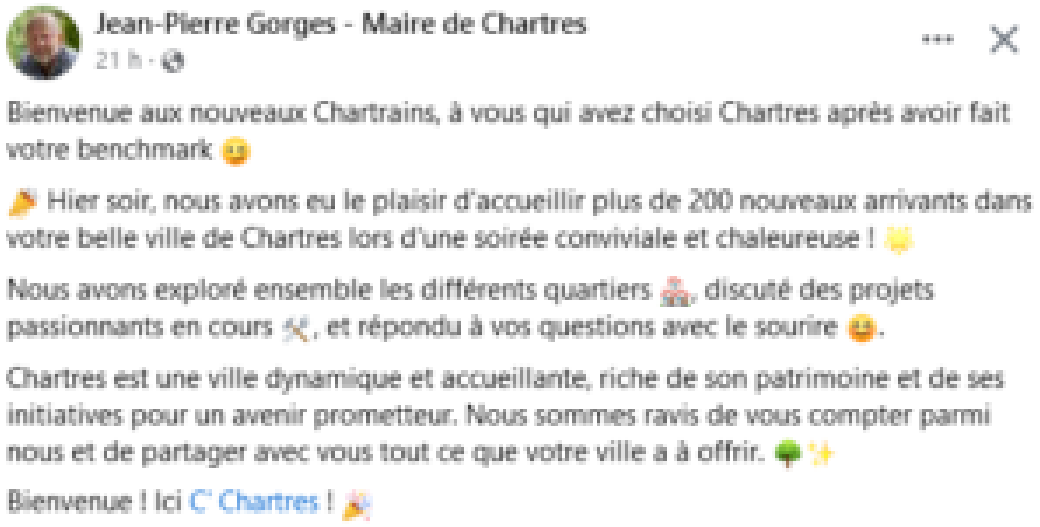

Jean-Pierre Gorges - Maire de Chartres
21 h ·

Bienvenue aux nouveaux Chartrains, à vous qui avez choisi Chartres après avoir fait votre benchmark 😉

🎉 Hier soir, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 200 nouveaux arrivants dans votre belle ville de Chartres lors d'une soirée conviviale et chaleureuse ! 🌟

Nous avons exploré ensemble les différents quartiers 🏘️, discuté des projets passionnants en cours 🛠️, et répondu à vos questions avec le sourire 😊.

Chartres est une ville dynamique et accueillante, riche de son patrimoine et de ses initiatives pour un avenir prometteur. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et de partager avec vous tout ce que votre ville a à offrir. 🌳✨

Bienvenue ! Ici C' Chartres ! 🎉

MédiaChartres se demande, si la Ville, attends de voir ceci ?

À visiter d'urgence, avant l'inéluctable.

Martine Leroy

Money is money !

MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Avec le Printemps, **MédiaChartres** fait un « **flashback en 1930**« , pour la chanson du film « **Le chemin du Paradis**« . Le titre « **Avoir un bon copain** » résume et illustre à lui seul le sujet suivant !

https://www.youtube.com/watch?v=Ln2eANvcXlM

Combien gagne mensuellement, maire/conseillers municipaux, Président/vice-Président d'Agglo, etc. Les indemnités de fonctions brutes (…) sont encadrés, entre autres, par un souci de transparence, par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, art. 92 a créé des dispositions codifiées à :(Art. L. 5211-12/ L 2123-23/ L. 2511-35/L. 2123-24-1-II du Code général des collectivités territoriales) **CGCT.**

Sources :

https://www.chartres.fr/equipe-municipale/les-adjoints-conseillers-delegues-et-municipaux

https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-elus

https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/59144/494098/file/Fiche%20n%C2%B09%20-%20Indemnit%C3%A9s%20de%20fonction%20des%20%C3%A9lus.pdf

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/le-regime-indemnitaire-des-elus

En vigueur à ce jour : maire d'une commune de 20.000 à 49.999 habitants, **3.699,47 €**, adjoints (population idem) **1.356,47€**

(**Chartres compte 38 752 habitants**).

Agglomération, population de 100 000 à 199 999 habitants, **Chartres Métropole regroupe 66 communes pour 136 800 habitants**

Nous parlons ici, d'Indemnités de fonctions (jamais de salaire ?), pour le président, **5 960,26 €**, vice-président, **2 712,95 €**

Attention, il convient d'ajouter à ces chiffres, les avantages en natures où divers (restauration, transports, frais d'avocats, véhicules, et même des réductions dans certains magasins en lien de parenté avec des Élus), les « petits » où « gros » cadeaux (*sous diverses formes*) sont une tradition, auquel s'ajoutent les indemnités fonctionnelles (ou autres), **et ce n'est jamais assez**, **pour preuve :**

https://www.senat.fr/fileadmin/Office_et_delegations/Collectivites_territoriales/Actualites/v3_L_essentiel_-_Regime_indemnitaire.pdf

Certains Élus/Élues, sont également dirigeants/employés par les **sociétés satellites de la Mairie ou de l'Agglo**, et **gracieusement rémunéré en conséquence**. Le plus étonnant, est : que les déclarations de ressources, pourtant **obligatoires** de ses personnes, auprès de la **HATVP –lien ci-contre–** (**haute autorité pour la transparence de la vie Publique**), ne sont pas

ENQUÊTE EXCLUSIVE

à jours, ou pire, **inexistantes** ? – Une communauté d'agglomération de communes, peut avoir, jusqu'à **15 vice-présidents** (maximum), **Chartres Agglo** se positionne dans cette configuration, en remerciant ainsi, les personnes (**non pour des compétences, pour certains**), mais bien pour « **dévotions et services rendus** » et pour les autres, les

critères de nomination son divers : la fidélité, les carnets d'adresses, la discrétion, la totale soumission (aucun écart n'est accepté, sous peine de sanctions), certains en ont déjà fait les frais. Le **président de l'Agglo** se plait d'ailleurs à le rappeler dès que possible, toujours avec une bonne dose d'ironie !

Exemple : https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/2727517364061984

Intouchable et indestructible . . . https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk

MédiaChartres ferme la « **parenthèse** » en rappelant qu'il s'agit, dans tous les cas, **d'argent Publics.**

Clara Hirch

https://www.touscontribuables.org/

Extrait : (ci-dessous)

Ce n’est pas en multipliant les élus qu’on gère mieux un pays.
C’est pourtant ***exactement*** ce que la **France** a fait et continue de faire.

L’INTERCOMMUNALITÉ

***: LE* COUP DE GRÂCE.**

L’intercommunalité, c’est le *“machin”* par excellence : incompréhensible, inutile, dépensier et intouchable (…)
Comme l’explique François Lainée, spécialiste en analyse de données et expert des finances publiques, le cancer de l’intercommunalité est une véritable **prise en tenaille** pour le contribuable :
https://www.touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/francois-lainee-les-intercommunalites-sont-un-echec-retentissant-bien-camoufle-par-les-pouvoirs
- Ce nouvel échelon n’a servi qu’à **dédoubler** des compétences communales déjà existantes, justifiant de **nouvelles dépenses** et de **nouvelles embauches.**
- En prime, ils se sont arrogés le droit de **lever de l’impôt** *(encore un)* **alors que personne ne les avait élus !**

Suppression de toutes les *intercommunalités* ou communautés d’agglomérations et communautés de communes, qui ne servent à rien, qui coûte cher et qui ralentissent le développement économique.

MédiaChartres, soutient les actions de l’Association « ***Contribuables Associés*** » **MAIS, uniquement celles visant à dénoncer où défendent les injustices**, et en **aucun cas**, partage les **opinions politiques** de cette dernière (CQFD).